

15 jours de sérénité pour accueillir votre nouveau compagnon



ASSURANCE PREMIER PAS

Activez-la
sous
5 jours

Offerte
sans
engagement

Comment faire pour en bénéficier gratuitement ?

1

J'appelle mon
Ambassadeur Agria
sous 5 jours

2

Mon Ambassadeur
active mon assurance
offerte

3

Je bénéficie d'une
couverture complète pour
une durée de 15 jours

L'Assurance Agria Premier Pas est sans engagement
et prendra automatiquement fin à l'issue des 15 jours offerts, sans action de votre part.



Denis LATOUR

06 21 27 44 55

denis.latour@mandataire.agria.fr

Numéro ORIAS : 18 00 48 28

Mon
Ambassadeur
Agria

Nos partenaires exclusifs :



Agria 
Assurance pour Animaux



ASSURANCE PREMIER PAS



Une couverture complète et gratuite

Vous avez 5 jours à compter de l'arrivée de votre animal chez vous pour contacter votre Ambassadeur Agria et ainsi activer votre assurance offerte. Cette assurance couvre votre animal pour une durée de 15 jours et comporte 2 volets :

Activez votre
assurance
sous 5 jours

Une assurance soins

Elle rembourse les frais de consultations et de traitement suite à un accident ou à une maladie.

Montant assuré
300€

Assurance
effective à minuit

Franchise
60€

Taux de prise en
charge 85%

Une assurance vie

Elle vous indemnise si votre animal venait à mourir des suites d'une maladie ou d'un accident.

Montant assuré
200€

Assurance
effective à minuit

Pas de
franchise

Frais d'autopsie :
100€

L'Assurance offerte Agria Premier Pas est soumise à nos Conditions Générales en vigueur, disponibles en libre accès sur www.agria.fr. Nous vous invitons à lire attentivement nos Conditions Générales.

*J'active mon assurance
en contactant mon Ambassadeur Agria*

Mon
Ambassadeur
Agria



Denis LATOUR

06 21 27 44 55

denis.latour@mandataire.agria.fr

Numéro ORIAS : 18 00 48 28